

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reserve
au
Moniteur
belge



21134464

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT
05 NOV. 2021
DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0420 035 932**

Nom

(en entier)

JACQUET BELGIUM

(en abrégé)

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Machine à Feu 10, 7370 Dour**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de l'administrateur unique - renouvellement du mandat du commissaire

- Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2020:

(...)

4.4 (...)

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de la société JACQUET BROSSARD S.A. immatriculée sous le numéro 400 545 919 dont le siège social est sis en France à Paris (75013) – 76/78 Avenue de France, en qualité d'Administrateur unique de la Société et ce, pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2026.

4.5 (...)

Les Actionnaires décident de renouveler le mandat du Cabinet KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL (B00001), Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem, en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de trois ans. Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice arrêté au 30 juin 2023.

KPMG Réviseurs d'Entreprises SCPRL désigne Madame Véronique Vandooren (IRE Nr. 1625), réviseur d'entreprises, comme représentant permanent.

(...)

4.6 Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée générale décide de donner tous pouvoirs à Monsieur Christophe Desroy (Directeur Général Opérationnel) ainsi qu'à Madame Szerer Olivia, avocate, et à tout autre avocat du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick, dont les bureaux sont situés Boulevard de l'Empereur 3 à 1000 Bruxelles, chacun pouvant agir séparément et avec faculté de subdéléguer, à l'effet d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes formalités nécessaires relatives aux décisions prises lors de la présente réunion du conseil d'administration de la Société, et notamment, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux annexes du Moniteur belge et, à cette fin, signer tout document, accomplir toute démarche utile auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Pour extraits conformes

Olivia Szerer (Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick)

Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du ou des instrumentant(s) ou de la personne ou des personnes, ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention en